

\$3.7 milliards aux agriculteurs de l'Ouest

Pépin s'en tient au rapport Gilson

par Florent PLANTE

Ottawa va dépenser \$3.7 milliards d'ici 1986 pour aider le secteur agricole des Prairies à tirer profit des nouveaux programmes de transport dans l'Ouest, lesquels remplacent le vieil accord sur les tarifs du col du Nid-de-Corbeau.

Les Prairies verront aussi les compagnies ferroviaires investir \$16.5 milliards pour accroître la capacité de leur réseau dans l'Ouest.

En compensation à ce méga-projet, le Québec a droit à sept "précautions" que le gouvernement canadien va prendre pour protéger l'agro-alimentaire québécois ainsi qu'à \$93 millions, dont \$80 millions iront à l'aide directe à l'agriculture, comme par exemple le drainage agricole, la mise en valeur des terres et l'amélioration des installations de maintenance des céréales fourragères.

Trois ministres fédéraux ont dé-

voilé simultanément à Winnipeg ainsi qu'à Montréal, hier midi, ces grandes lignes de la refonte des taux ferroviaires du transport des céréales dans l'Ouest ainsi que les divers programmes proposés pour aider l'agriculture des Prairies. Il y avait M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral des Transports, à Winnipeg, tandis qu'à Montréal, MM. les ministres Eugén Whelan et André Ouellet ren-

contraient la presse et les organismes agricoles québécois.

A Winnipeg, M. Jean-Luc Pépin a déclaré que le gouvernement du Canada avait accepté l'essentiel du rapport Gilson.

Selon lui, les bénéfices économiques du projet d'amélioration du transport dans l'Ouest se répercuteront dans toutes les régions du pays. La CN et le CP, avec leurs investissements de \$16.5 milliards pour la prochaine décennie, permettront la

création directe ou indirecte d'emplois équivalent à environ 375,000 années-personnes au pays.

A Montréal, M. Eugén Whelan a réaffirmé que l'insuffisance du réseau de transport actuel bloque le dé-

Voir page A-2, GILSON
autres textes, page E-1
l'éditorial de Raymond Giroux, page A-14



La Régie québécoise est défiée
page F-2



LE SOLEIL

87e année, no 31
132 pages 10 cahiers

QUÉBEC, MERCREDI 2 FÉVRIER 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢



Les cols bleus lancent le massacre!
page D-1

Le Soleil, Jean Vatière

Pas de loi spéciale en vue

Lévesque a peu à offrir à la CEQ

par J.-Jacques SAMSON

Les enseignants en grève pour une cinquième journée ont très peu à attendre des délibérations du Conseil des ministres aujourd'hui. Le premier ministre René Lévesque n'est pas disposé à consentir des améliorations significatives aux conditions contenues dans les décrets, ce qui constituerait une injustice pour les travailleurs qui n'ont pas débrayé ou ont

accepté de rentrer au travail, comme c'est le cas dans le réseau des Affaires sociales.

Il est aussi à peu près acquis que l'Assemblée nationale ne sera pas convoquée cette semaine pour adopter une loi d'exception pour forcer le seul retour au travail des enseignants.

Le premier ministre a fait une rétrospective des événements des derniers jours devant les députés pé-

quistes hier après-midi et expliqué le cadre de règlement qui faisait l'objet d'une étude au même moment à la Fédération des affaires sociales de la CSN. M. Lévesque ne s'est que très peu ouvert sur les modifications qui pourraient être apportées aux décrets des enseignants, sinon pour réaffirmer qu'il ne pouvait s'agir que d'aménagements mineurs, notamment sur les mises en disponibilité.

M. Lévesque a indiqué qu'il s'agissait essentiellement des offres présentées le 20 janvier et qui ont constitué cette semaine les bases de règlement avec les autres syndicats. Les représentants du gouvernement et les organisations syndicales du Front commun étaient venus bien près d'un règlement global dans la nuit qui a suivi les rencontres au sommet entre

Voir page A-2, LÉVESQUE

L'analyse de Laberge

La grève est réglée, pas les problèmes!

par Pierre PELCHAT

Malgré la suspension de la grève dans les hôpitaux du Québec, le président de la CSN, M. Donatien Corriveau, a prédit, hier, que le réseau hospitalier va être secoué par une série de conflits de travail isolés au cours des trois prochaines années.

"Le gouvernement n'a pas acheté la paix sociale avec les décrets. Ça va être inapplicable. Ça n'a pas de sens ce qui va arriver. Je ne sais pas comment ça va marcher. Ça va être une orgie ben raide dans le secteur", a-t-il commenté, au cours d'une conférence avec les présidents de la CEQ et

de la FTQ, MM. Yvon Charbonneau et Louis Laberge.

Il a rappelé qu'il y a eu 110 arrêts de travail illégaux durant les quatre dernières années avec la convention collective antérieure "un peu meilleure". A son avis, le climat dans le réseau des affaires sociales va être intenable.

Sans toutefois les nommer, il a donné des exemples de cégeps qui ont décidé d'appliquer de façon moins brutale les décrets par une répartition des réductions de salaires sur une plus longue période et par des mesures pour éviter le plus possible des mises à pied dans le corps enseignant.

Le président de la FTQ a abondé dans le même sens. "Au moment où on se parle, y a des grosses possibilités qu'une bonne partie de la grève soit réglée mais y a aucun problème de réglé", a affirmé M. Laberge.

M. Corriveau a d'autre part expliqué que la démarche de la Fédération des affaires sociales (FAS) de reprendre les pourparlers avec le gouvernement en fin de semaine dernière, malgré les décrets, était justifiée dans les circonstances bien qu'elle n'ait rapporté que des "miettes".

"La démarche était de permettre

Voir page A-2, ANALYSE

SFPQ: l'accord est signé officiellement
page A-3

Premiers contacts avec la CEQ
page A-4

Des directeurs d'école opposés au décret
page A-5

Mines Gaspé

Le bilan sur la santé des mineurs fait des heureux

par Michel CORBEIL

MURDOCHVILLE — Toutes les parties impliquées dans l'élaboration d'un impressionnant bilan sur la santé et la sécurité des travailleurs miniers de Murdochville se réjouissent des résultats, mais chacune le fait pour des raisons différentes.

Hier soir, quelque 250 citoyens de la ville minière gaspésienne de Murdochville ont pu prendre connaissance des conclusions d'une étude entreprise il y a plus de deux ans auprès de 1,486 employés de Mines Gaspé, une des plus importantes jamais menées au Québec.

De fait, ce bilan approfondi a coûté plus de \$1 million en frais divers. Le comité, formé de représentants de Mines Gaspé, du Syndicat des métaux, de départements communautaires gaspésiens, d'universitaires de l'université Laval et de fonctionnaires de la Commission de la santé et de la sécurité au travail, a produit un volumineux rapport qualifié d'historique par certains des participants.

Tout en identifiant 21 contaminants demandant une surveillance accrue pour ne pas être dangereux, l'étude fouillée ne révèle aucun cas de maladie inédite, compte tenu du contexte industriel.

Elle souligne cependant des problèmes de santé propres aux personnes examinées, notamment

des pertes d'audition; ainsi, quelque 123 travailleurs de Mines Gaspé souffrent d'une perte d'audition de plus de 25 décibels aux deux oreilles. Selon le syndicat, ce sont toutes des personnes admissibles à des indemnisations, bien que les autres parties impliquées ne soient pas aussi catégoriques quant à cette éventualité.

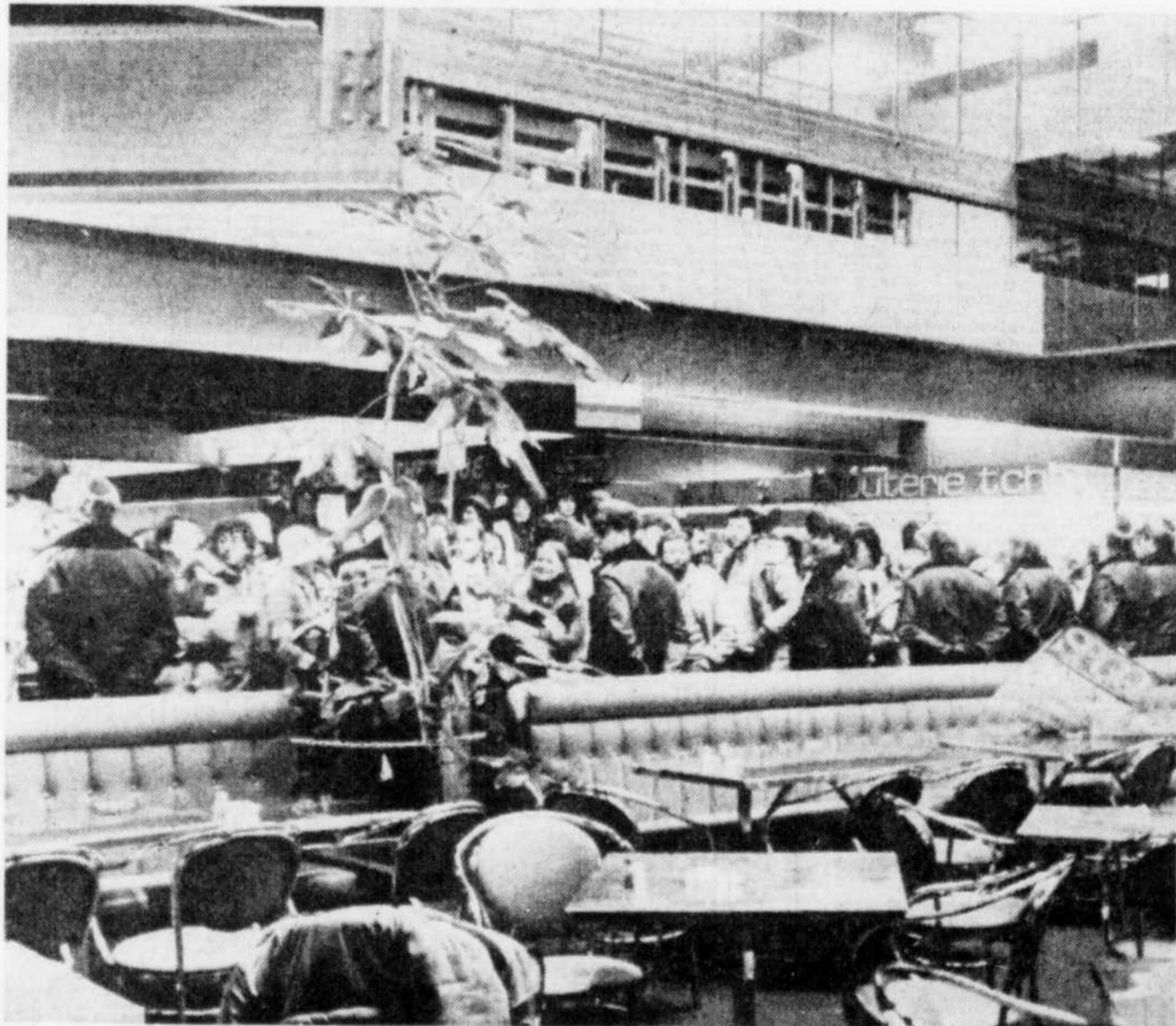
D'autres maux physiques sont également notés, mais il ne s'agit en aucun cas de problème s'appliquant à tous les sujets examinés. Par exemple, des maux de dos sont constatés chez six pour 100 des travailleurs. Certaines données prêtent cependant à des interprétations différentes. Le rapport conclut ainsi que 46.6 pour 100 des travailleurs ne sont exposés à aucun risque majeur, mais le Syndicat des métaux souligne que le rapport démontre que 31 pour 100 des employés sont exposés à au moins un risque majeur.

Un rapport satisfaisant

Employeur, syndicat, universitaire et fonctionnaire, chacun trouve son compte dans les résultats de l'étude dévoilée hier à Murdochville.

Le directeur général de Mines Gaspé, M. Michel Lefebvre, a suggéré qu'un des points positifs est que la preuve a été faite qu'il n'existe "pas de monstruosité dans le domaine de la santé et la sécurité"

Voir page A-2, MURDOCHVILLE



Le Soleil, Clément Triboulet

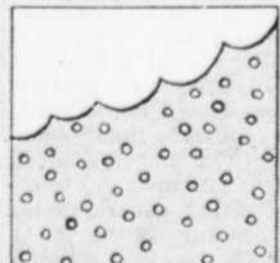
Piquetage: ça se corse

Il y a eu plus d'action, hier, sur les lignes de piquetage dressées par les professionnels du gouvernement. Ainsi après que les grévistes eurent envahi le centre commercial Innovation, à Sainte-Foy, et fait un peu de "brasse camarade" dans le petit restaurant au centre de la place, la police a été appelée pour les expulser.

détails, page A-3

Sommaire

Annonces classées	F-5 à F-10
Arts et spectacles	F-2 et F-3
Bandes dessinées	C-10
Bridge	F-9
Carrières et professions	E-3
Consommation	B-1 à B-5
Décès	F-11
Economie-finance	E-1 à E-3
Editorial	A-14
Feuilleton	F-4
Hier et aujourd'hui	D-14
Horoscope	F-7
Information régionale	A-6 à A-12
Loterie	A-2
Monde	C-1 à C-8
Mot mystère	F-6
Mots croisés	F-6
Où aller à Québec	F-4
Page des lecteurs	A-15
Page documentaire	A-13
Patron	F-8
Sport	D-1 à D-10
Télévision	F-2



Ennuagement graduel partout aujourd'hui avec faible neige en soirée à Québec; maximum de moins 6 à moins 2. Demain, pluvieux à Québec, neige dans l'Est.

détails, page F-5

MONDE DÉCOUVRIR

Cette semaine chez Métro, il y a tout un monde à découvrir!

• Un monde de services
• Un monde de promotions
• Un monde d'économies
...en pages E-4, E-5, E-6.



Le Québec se prépare à abolir trois organismes

par Pierre TOURANGEAU (PC) — Québec envisage très sérieusement d'abolir dès avril la Direction du contrôle des lois et règlements de transport du ministère des Transports, le Tribunal de l'expropriation et la Direction de l'inspection et de l'enquête de la Régie des permis d'alcool, a appris la Presse Canadienne de diverses sources.

Ces trois organismes ou directions ont été retenus par le Comité des priorités du gouvernement Lévesque comme susceptibles d'être abolis et bien que rien de définitif n'ait encore été arrêté, tout indique qu'ils le seront.

Le président du Conseil du Trésor Yves Bérubé avait annoncé en novembre dernier qu'on supprimerait ou fusionnerait au moins une douzaine d'organismes, de directions ou de régies dans le cadre d'une nouvelle série de coupures budgétaires qui totaliseront \$400 millions en 1983-84.

Lors d'une conférence de presse, le ministre Bérubé avait aussi indiqué qu'on réviserait à la baisse les activités de contrôle et d'inspection de l'ensemble des secteurs gouvernementaux.

Interrogé sur la disparition du tribunal et de ces deux directions, un porte-parole du cabinet du premier ministre Lévesque a refusé d'informer ou de confirmer.

"Même s'il y a eu des discussions au comité des priorités, au conseil des ministres et au caucus sur la revue de programmes pour 83-84, il n'y a pas encore de document final là-dessus et

par conséquent pas de commentaires à faire sur les rumeurs d'abolition d'organismes," a-t-on indiqué.

Au cabinet du ministre des Transports Michel Clair, on refuse de confirmer que la Direction du contrôle des lois sera supprimée même si on admet qu'on étudie l'hypothèse qu'elle passe sous la juridiction du ministère de la Justice.

Le bureau du ministre de la Justice Marc-André Bédard a cependant confirmé les informations obtenues par la Presse canadienne, précisant que ces coupures faisaient partie des efforts de rationalisation entrepris dans l'ensemble du gouvernement. Le ministre, a-t-on ajouté, devait en faire l'annonce ce mois-ci.

Par ailleurs, dans le cadre de la restructuration du ministère des Transports, le conseil interministériel de la sécurité routière, le Conseil consultatif des transports et le Conseil des transports de la région de Montréal — COTREM — disparaîtront.

Dans le cas du COTREM, la suggestion faite par le ministre des Transports Michel Clair en juin dernier proposant qu'il soit intégré à un "organisme régional de transport" ne serait pas retenue. On le remplacerait plutôt par un autre organisme au mandat plus large en matière de transport urbain relevant du bureau du sous-ministre des Transports.

En ce qui concerne la Direction du contrôle des lois et règlements de transports, son abolition entraînerait la mise en disponibilité de ses employés tandis que son rôle sera do-

renavant assumé par la Sûreté du Québec.

Même scénario pour la Direction de l'inspection et de l'enquête de la Régie des permis d'alcool dont les tâches relèveront des escouades régionales d'alcool et de moralité — ERAM — de la SQ.

Du côté des Transports toujours, la Direction de l'entretien des routes, sans disparaître, perdrait une bonne partie de ses responsabilités au profit des municipalités régionales de comté — MRC.

Enfin, l'abolition du Tribunal de l'expropriation ne devrait pas créer trop de problèmes puisqu'on considère, du côté gouvernemental, que l'ère des grands travaux, routiers et

autres, est terminée et qu'on n'ex-proprie presque plus.

Son rôle pourra facilement être tenu par un autre tribunal.

Environ 345 employés permanents pourraient être mis en disponibilité à la suite de la suppression de ces unités administratives.

— 220 à la Direction du contrôle des lois et règlements de transport, un service qu'on connaît surtout par le biais de ses inspecteurs routiers qui se promènent en voitures jaunes et bleues sur les routes du Québec;

— une soixantaine à la Direction de l'inspection et de l'enquête de la Régie des permis d'alcool;

— et 65 à peu près au Tribunal de l'expropriation.

Arrestation d'un Turc qui voulait tuer Jean-Paul II

MILAN (d'après UPI et Reuter) — La police italienne a arrêté hier soir, près de Milan, un ressortissant turc qui voulait assassiner le pape Jean-Paul II.

Mustafa Savak a été interpellé à Rho, dans la banlieue nord de Milan, à la suite de la découverte par la police de documents montrant que ce dernier prévoyait, en collaboration avec plusieurs autres personnes, tuer le Saint-Père au cours de la visite qu'il doit effectuer à Milan en mai.

La police n'a pas donné d'autres détails sur cette arrestation, pas plus que sur le complot.

La police italienne détient déjà deux Turcs et un Bulgare, accusés d'avoir trépidé dans la tentative d'assassinat perpétrée contre Jean-Paul II par Mehmet Ali Agca le 13 mai 1981, place Saint-Pierre à Rome.

Condamné à la prison à vie pour cet attentat, Agca, âgé de 24 ans, est actuellement détenu dans le centre de l'Italie.

Selon des informations de presse, confirmées depuis par les autorités italiennes, Ali Agca a agi pour le compte de services secrets bulgares et soviétiques. Moscou a toutefois démenti ces accusations, qu'il qualifie "d'inventions absurdes".

Les économies à long terme ainsi réalisées seraient de l'ordre de \$11 millions environ, ce qui représente la somme des budgets totaux de ces organismes ou directions.

Comme la plus grande partie de ces budgets est affectée au traitement des employés, le gouvernement ne l'aura vraiment économisée qu'au mo-

ment où le dernier des employés permanents qui auront été mis en disponibilité aura été intégré ailleurs.

A court terme, c'est-à-dire dès le moment où ces unités administratives cesseront d'exister, le gouvernement ne sauvera environ que \$2 millions en frais divers, de loyer, de téléphone ou d'entretien par exemple.

GILSON

(Suite de la première page)

veloppement économique de l'Ouest du Canada.

Le transport des grains de l'Ouest étant très nettement déficitaire pour le rail, le fédéral va subventionner l'acheminement des céréales à raison de \$651 millions annuellement. Au début, Ottawa va répartir cette subvention entre les compagnies de chemin de fer et les agriculteurs de l'Ouest, mais progressivement, les subventions favoriseront les agriculteurs.

Globalement, tel que l'indique un relevé tiré de la masse des documents remis hier à la presse, l'effort du fédéral pour l'Ouest se répartit comme suit: 1— \$313 millions en paiements provisoires pour 1982-1983. 2— \$1,954,8 millions en paiements au titre d'allocation du col du Nid-de-Corbeau pour la période de 1983 à 1986. 3— La participation fédérale aux augmentations de coûts sera de \$146 millions. 4— Un paiement d'appoint agricole de \$204 millions sera versé aux céréaliculteurs de l'Ouest. 5— \$380 millions en subventions fédérales pour la remise en état des embranchements du circuit ferroviaire de l'Ouest. 6— \$434,3 millions iront pour l'achat ou la location de wagons-trémies. 7— \$278 millions en subventions aux embranchements ferroviaires pour la période de 1982-1984. 8— L'ad-

ministration nécessitera \$5,7 millions. L'amélioration du transport dans l'Ouest exigera donc \$3,7 milliards d'Ottawa d'ici 1986, ce qui revient à environ \$900 millions annuellement.

M. Eugen Whelan a dit hier qu'en 1985-1986, le Parlement canadien entreprendra une étude exhaustive de la situation afin de vérifier si les agriculteurs de l'Ouest peuvent payer une part accrue des coûts réels du transport. A cause des incertitudes, M. Gilson avait lui-même recommandé un réexamen complet de la question en 1985-1986.

Plus loin, dans un des documents de soutien remis aux journalistes, Ottawa dit reconnaître que ce système n'a pas été mis à l'essai et que ses répercussions ne peuvent être évaluées avec certitude ni par ses partisans ni par ses détracteurs.

En attendant, 50 pour 100 des paiements de l'allocation du Nid-de-Corbeau seront faits aux producteurs, l'autre moitié étant versée aux sociétés ferroviaires.

A court terme donc, c'est-à-dire en août prochain, l'aide fédérale permettra de faire passer le tarif du transport des grains de \$4,89 la tonne à \$5,49, soit une augmentation initiale de \$0,60. Ces tarifs auront doublés dès 1985-1986 et ils pourraient même quintuplés d'ici 1990-1991.

LÉVESQUE

(Suite de la première page)

Le premier ministre et les trois chefs. Le lendemain, la CEQ amenait ses partenaires syndicaux à opposer un refus aux propositions patronales.

Le premier ministre se montre très prudent ces temps-ci devant ses propres députés pour éviter que des journalistes entendent les échos de ses exposés. Au moment de rencontrer ses députés, hier, M. Lévesque attendait de plus le rapport des hauts fonctionnaires envoyés en éclaireurs auprès des porte-parole de la CEQ pour s'enquérir des conditions que ceux-ci estimaient essentielles en vue d'en arriver à un règlement.

Devant des journalistes, le premier ministre était manifestement confiant que la FAS entérinerait le cadre de règlement et il indiquait considérer les choses à toutes fins utiles réglées dans le secteur des Affaires sociales.

M. Lévesque félicitait les syndiqués du milieu hospitalier qui ont suspendu leur grève dès lundi. Les infirmières et les travailleurs affiliés à la CSN ont fait montre de "beaucoup, beaucoup de conscience professionnelle, de conscience sociale et de sens des responsabilités", selon le premier ministre.

Le premier ministre a indiqué que le gouvernement s'appliquera maintenant à ajuster les décrets des syndicats qui n'ont pas décliné de grève (comme les employés de la Société des traversiers du Québec) et de régler avec les deux blocs de travailleurs en grève, les enseignants et les professionnels du gouvernement.

L'Assemblée nationale ne sera vraisemblablement pas convoquée cette semaine.

Les professionnels du gouvernement doivent être consultés vendredi sur la poursuite de la grève. Le SPGQ est lié par une entente de service avec la CEQ et ses moyens d'action face au gouvernement sont coordonnés avec ceux des enseignants. Le gouvernement voudra régler ces deux dossiers en même temps s'il doit le faire par législation. Il attendra donc les résultats de la consultation au SPGQ, indépendamment des démarches faites hier auprès de la CEQ.

Les services de santé étant assurés, le gouvernement "laisse venir" la CEQ maintenant, a expliqué un député après la réunion de l'aile parlementaire.

ANALYSE

(Suite de la première page)

la libre négociation même s'il y a une loi dessus. On s'est dit qu'on va aller en chercher le plus pour nos gens. Je pense que c'est une responsabilité syndicale qu'on avait à faire", a-t-il déclaré.

Le chef syndical n'a pas caché que le résultat de ces derniers pour-parlers constitue quand même un "recul net". Les syndiqués étaient placés dans une position ambiguë. "On avait le couteau sur la gorge et il commençait à enfoncer et personne n'était d'accord avec les décrets."

Par ailleurs, M. Corriveau a rappelé que le règlement à la FAS implique l'engagement ferme du gouvernement d'une reprise des négociations avec les autres groupes toujours en grève, particulièrement la CEQ.

Le président de la FTQ a de son côté tenu à démentir des informations voulant qu'il y ait eu une rencontre secrète dans la nuit du 20 au 21 janvier entre lui, M. Corriveau et le premier ministre René Lévesque pour établir les grandes lignes du règlement dans le secteur des affaires sociales.

MURDOCHVILLE

(Suite de la première page)

à Murdochville. Selon la compagnie, l'étude confirme que le programme de surveillance du plomb est plus rigoureux que les normes reconnues, que celui portant sur la silicose est adéquatement appliqué et que le programme portant sur l'audition est conforme aux normes recommandées.

Pour l'étude, la compagnie a investi \$500,000, a informé M. Lefebvre. "A l'usine de smeltage, nous avons consacré \$750,000 en 1982 pour la santé et la sécurité. En 1983, ce sera \$400,000. Quand il y a des problèmes de santé, nous payons de toute façon, quand il y a de mauvaises conditions et que les employés grognent, nous payons indirectement."

La compagnie serait-elle un modèle? "Peut-être, a répondu avec amusement M. Lefebvre, mais nous risquons de devenir une usine-musée", en faisant allusion à la menace de fermeture.

A la même question, M. Serge Trudel, responsable du dossier santé et sécurité pour le Syndicat des métaux, a répondu: "Une compagnie modèle aurait pris des mesures pour corriger les problèmes, mais Mines Gaspé connaissait les problèmes soulevés, notamment les pertes auditives, tout en contestant nos avancés à ce sujet."

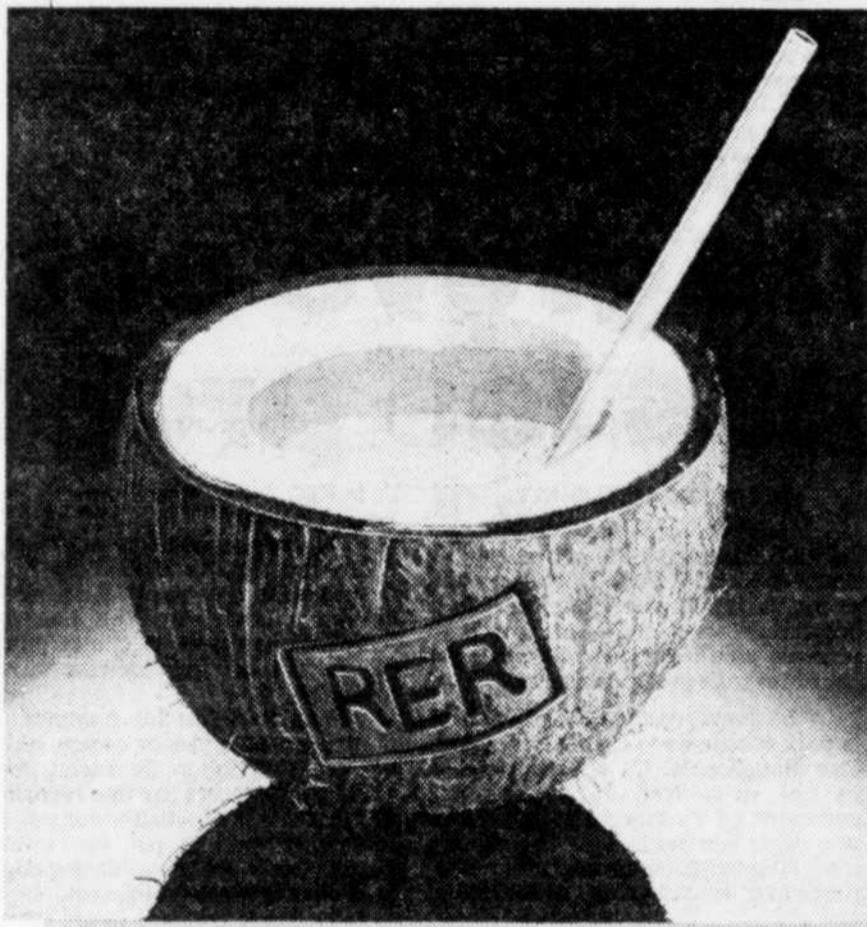
Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, à laquelle est affilié le Syndicat des métaux, M. Fernand Daoust, a soulevé un autre point: "C'est un moment historique pour le mou-

vement syndical. Nous avons un point de départ pour la préparation de programme de prévention dans d'autres secteurs".

M. Fernand Turcotte a souligné pour sa part: "L'université Laval forme des étudiants de niveau avancé dans ce domaine. C'était l'occasion d'appliquer sur le terrain des théories. Il était important de tester des modèles d'encadrement que nous avons mis au point".

Du côté de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), M. Jean-Louis Bertrand a conclu: "Pour nous, c'est un investissement très rentable, pas seulement à Murdochville. Pour la CSST, il était important de voir la faisabilité de la réforme de la santé et la sécurité. Le bilan servira à implanter la réforme dans tout le milieu minier".

C'est le temps des régimes d'épargne-retraite Commerce



Souscrire un RER Commerce maintenant, c'est se préparer du bon temps pour plus tard.

Taux d'intérêt avantageux en tout temps

Le dépôt RER*

8³/₄%

*Taux annuel capitalisé et porté à votre compte semestriellement.

COTISATION MINIMUM: \$50. LES FONDS DOIVENT DEMEURER EN

DÉPÔT PENDANT UN MOIS CIVIL COMPLET POUR VOUS RAPPORTER DE L'INTÉRÊT PENDANT CE MOIS MAIS VOUS POUVEZ LES DÉBLOQUER EN TOUT TEMPS.

Le RER à taux garanti**

11¹/₄%

**Taux annuel capitalisé annuellement et porté à votre compte le 31 octobre.

COTISATION MINIMUM: \$500. LES FONDS DOIVENT DEMEURER EN DÉPÔT PENDANT

UNE PÉRIODE DE 5 ANS POUR VOUS RAPPORTER DE L'INTÉRÊT AU TAUX MENTIONNÉ ET VOUS NE POUVEZ LES DÉBLOQUER AVANT L'ÉCHÉANCE DE CETTE PÉRIODE, SAUF EN CAS DE DÉCÈS OU D'ACHAT D'UNE RENTE DE RETRAITE.

Les taux peuvent être modifiés sans préavis.

Choix de régime en deux temps

Prenez le temps d'évaluer les avantages particuliers de chaque régime. Le dépôt RER Commerce vous offre la souplesse (vous pouvez le retirer en tout temps); le RER à taux garanti vous offre un rendement élevé. À vous de choisir celui qui vous convient le mieux.

C'est en plein le temps

Rendez-vous aujourd'hui à la succursale Commerce la plus proche et obtenez tous les renseignements désirés. Le dépôt RER* et le RER à taux garanti** ne comportent aucuns frais d'enregistrement ou d'administration. N'est-il pas grand temps de vous faire expliquer tous les autres avantages des régimes d'épargne-retraite Commerce?

*Frais de \$25 en cas de résiliation du régime moins d'un an après la souscription.
**Déblocage des fonds sous réserve des Règlements de l'impôt sur le revenu.

Le temps presse. Date limite: le 1^{er} mars.

Les régimes d'épargne-retraite Commerce
Faites jouer le temps en votre faveur



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Du nouveau!
Taux garantis pour 10 ans et 15 ans sur les RER.

Ouvrez votre Compte d'Épargne-Retraite maintenant!

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 13h00

REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mardi)
5-2-1-8
Numéro Boni:
058636
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
Gagnante de la partie I

Mme Ghislaine Gauvin
Sillery
4005

Mme Madeleine Harvey
Forestville
4005

Mme Marcelle Bragoll
Cap-Rouge
4005

Mme Micheline Boissonnot
Val-Bélair
4005

Mme Gilberte Simard
Thetford Mines
4005

LES RÉGIONS

Le projet d'une papeterie à Matane inquiète la Côte-Nord

par Jean Didier FESSOU
PORT-CARTIER — Le dossier de l'implantation d'une papeterie à Matane suscite une inquiétude croissante dans la région. Après la Compagnie de papier QNS et les Chambres de commerce de Baie-Comeau et de Hauteville, voici que le comité de citoyens de Port-Cartier vient de rejoindre les rangs de ceux qui se "posent des questions" sur ce projet industriel dans lequel s'impliqueraient la compa-

gnie américaine Bato, la société d'Etat Rexfor et le conglomérat Québécois. En effet M. Carmen Murray, au nom de ce comité de citoyens, vient d'émettre un communiqué de presse où il est fait mention que cet organisme du milieu entreprendra des démarches auprès des paliers de gouvernement pour s'opposer au fait que la papeterie de Matane puisse venir s'approvisionner en bois sur la Côte-Nord ou à l'île d'Anticosti.

S'étonnant que le dossier de la papeterie de Matane mobilise les énergies tandis que la réouverture de l'usine de Rayonier-Québec, fermée à l'automne 1979 la multinationale ITT licenciait ses 1,300 travailleurs, continue de traîner en longueur, le comité des citoyens assure qu'il n'a aucunement l'intention de déclarer la guerre à la population de la rive sud. Cependant, l'organisme veut s'assurer que l'approvisionnement en bois de

cette usine ne vienne pas de la région et ne compromette pas la réouverture de l'usine port-cartoise.

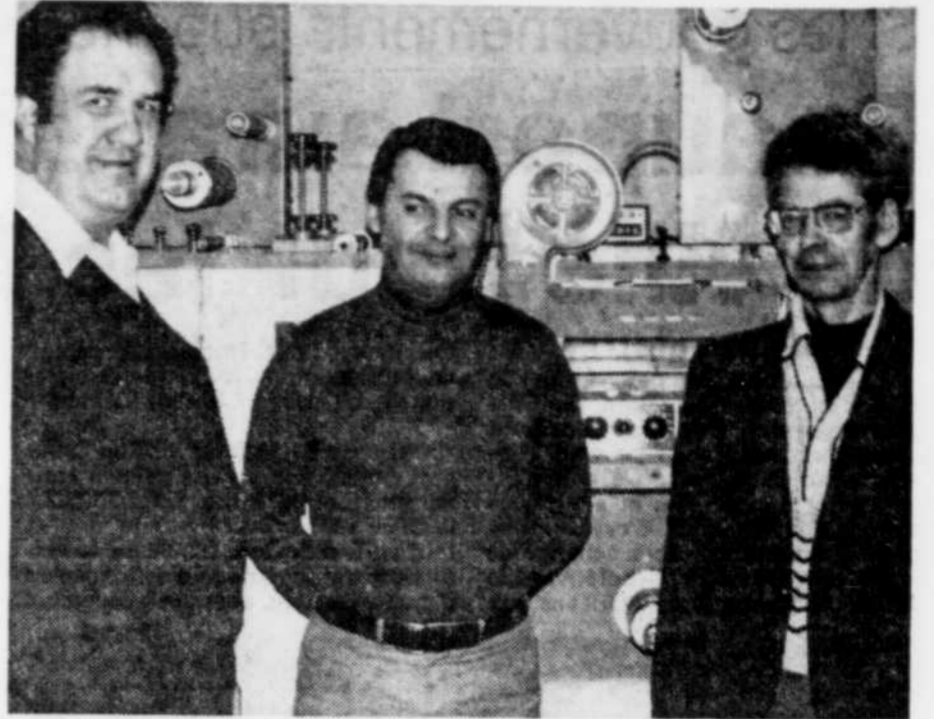
Ces craintes sont nées il y a quelques mois, alors que le député-ministre de Matane, M. Yves Bérubé, mentionnait que la papeterie de Matane, advenant la construction d'une seconde ligne de production dans les années à venir, pourrait trouver ses approvisionnements en bois à même les réserves de l'île d'Anticosti.

Et si tel était le cas, craignent les intervenants du milieu nord-côtier, ce serait les approvisionnements en bois de Rayonier-Québec qui seraient directement menacés. On se rappellera que cette question des approvisionnements, et leur coût, est le principal obstacle à la réouverture de l'usine de Port-Cartier.

Au point que, ces derniers jours, le député fédéral de Manicouagan, M. André Maltais, avertissait la population que le dossier de la réouverture de Rayonier-Québec risquait d'être plus long que prévu et s'étendre jusqu'aux années 1984-1985. Déclaration qui soulevait l'indignation des ex-travailleurs de Rayonier-Québec regroupés autour du Syndicat canadien des travailleurs du papier dont la section locale est présidée par M. Gilles Bélanger. Sur la Côte-Nord, ces ex-travailleurs de Rayonier-Québec seraient encore au nombre de 160, dont seulement 56 à Port-Cartier même.

Il est curieux de noter que la première intervention de ce genre remonte au mois de février 1982 et, à l'époque, c'était le maire de Port-Cartier, M. Bernard Dionne, qui avait émis des doutes sur la pertinence du dossier de la papeterie de Matane face au projet de réouverture de l'usine de Rayonier-Québec. A l'époque, seul le président de la papeterie QS à Baie-Comeau, M. John Houghton, avait repris et confirmé les craintes exprimées par le politicien. Il aura fallu attendre presque une année pour que l'idée de M. Bernard Dionne soit reprise et amplifiée par ses concitoyens.

Aujourd'hui, le projet de Matane suscite des inquiétudes à Port-Cartier, Baie-Comeau et Rivière-du-Loup. Sans compter les pressions discrètes mais répétées du puissant lobby des pâtes et papiers de l'Est canadien auprès des paliers de gouvernement.



Au lancement de la nouvelle compagnie Etiquettes Beauce Inc., de Sainte-Marie. De gauche à droite, MM. Louis Faucher, Jean-Marc Grégoire et Napoléon Drouin, tous actionnaires de l'entreprise.

Négociation "normale" à la compagnie Vachon

par Paul-Henri DROUIN
SAINTE-MARIE — Les négociations entre la compagnie Vachon, une filiale de Culinar Inc., et ses quelque 650 employés d'usine et du transport, de Sainte-Marie de Beauce, se poursuivent normalement. La prochaine rencontre entre les deux parties est prévue la semaine prochaine.

déclaré, hier, au SOLEIL, M. Lionel Demers, négociateur syndical, ce qui selon lui est tout à fait normal si l'on considère que les employés syndiqués réclament une convention de travail d'une durée de deux ans avec des augmentations de salaires de \$1 l'heure pour chaque année de la convention et que l'offre patronale n'est que de \$0.35 l'heure pour chaque année.

Selon M. Demers, "ceci fait partie de la règle du jeu et d'ici la prochaine rencontre les parties tenteront un rap-

prochement afin de solutionner le problème".

Ce qu'on réclame dit-il, c'est la parité de salaire avec les employés des Aliments Vachon, une autre filiale de Culinar Inc., et pour l'obtenir notre demande salariale représente une hausse de 12.6 pour 100 pour la dernière année et de 11 pour 100 pour la dernière année du contrat.

La convention actuelle est échue depuis le 31 décembre dernier et à cette date, le salaire horaire moyen se situait à \$7.94 l'heure.

Etude demain du plan conjoint par les producteurs de porcs

par Paul-Henri DROUIN
SAINTE-GEORGES — C'est demain, au motel Universel à Drummondville, que les producteurs de porcs du Québec se réuniront en assemblée générale spéciale pour discuter de l'application et l'administration du plan conjoint des producteurs de porcs.

Le but premier de cette rencontre convoquée par la Fédération des producteurs de porcs du Québec, est de permettre à ses quelque 7,000 membres de se prononcer sur les points suivants:

- mise en place d'une campagne de promotion;
- étude d'un projet d'agence de vente;
- augmentation des contributions pour l'administration du plan.

Rappelons que dernièrement, les producteurs de porcs de la région de Beauce se sont prononcés en faveur de ces recommandations formulées par la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

Advenant l'adoption de ce projet

global, lors de cette réunion, le producteur naisseur verrait sa contribution passer de \$10 par année à \$7.50 par truie reformée abattue, tandis que le prélevé du producteur naisseur pourrait être porté de \$0.10 à \$0.25 par porc abattu.

Il va sans dire, de souligner au SOLEIL M. Mario Rodrigue, secrétaire du Syndicat des producteurs de porcs de la Beauce, que l'importance des décisions qui seront prises, demain, à Drummondville, justifie pleinement une forte participation des producteurs de porcs du Québec.

Les prix brunet

une vraie bonne habitude

Ces prix sont en vigueur du mercredi 2 février au samedi 12 février inclusivement. Les descriptions prévalent sur les illustrations en tout temps. Limite de 3 articles par client.

ADORN
 fixatif 400 ml, extra, non parfumé ou normal
 prix brunet
2 49

MOIRS
 cœur St-Valentin satin, 150 g, ass. #1363-1368
 prix brunet
4 29

HANKSCRAFT
 humidificateur à vapeur froide, 4.4 litres, modèle #241
 prix brunet
21 87

HORMODAUSSÉ
 24 ampoules de 10 ml
 prix brunet
8 99

ASPIRIN
 100 comprimés
 prix brunet
1 87

BAUSCH & LOMB
 nettoyeur quotidien et lubrifiant pour lentilles, 45 ml
 prix brunet
2 69

FINAL NET
 fixatif 225 ml régulier, parfumé ou non parfumé, ultra-ferme parfumé ou non parfumé ou souple
 prix brunet
2 23

SOFT'N DRI
 antisudorifique 200 ml parfumé, non parfumé, poudre ou ultra-sec
 prix brunet
2 23

ARRID
 désodorisant en bâton extra-sec, format 60 g, au choix: parfumé, non parfumé ou poudre
 prix brunet
2 09

FOAMY
 crème à barbe 300 ml; au choix: régulier, menthol, lime citron ou face saver
 prix brunet
2 19

PEPSODENT
 pâte à dents 100 ml
 prix brunet
1 09

VICKS
 vaporub, onguent vaporisant, 100 ml
 prix brunet
2 37

MISS CLAIROL
 shampooing colorant, teintes assorties
 prix brunet
3 99

Q-TIPS
 coton-tige
 prix brunet
1 09

TRAC II
 10 cartouches
 prix brunet
2 99

PLAYTEX
 30 maxi-serviettes désodorisantes ou non désodorisantes
 prix brunet
2 83

VELOUR
 papier hygiénique blanc, 4 rouleaux
 prix brunet
1 39

PAMPERS au choix:
 60 couches super-sorbantes régulières ou contour
 48 couches premier pas régulières ou contour
 prix brunet
9 19

Carrefour Charlesbourg
 623-1504
 Mall Centre-Ville
 529-5741
 Place Laurier
 656-1712

Place L'Ornière
 842-9221
 Place Mont-Marie
 837-9363
 Montmagny
 248-8191

Livraison gratuite

brunet

Heures d'ouverture:
 du lundi au vendredi jusqu'à 21h (sauf Place Laurier et mall Centre-Ville) le samedi jusqu'à 17h

Des entreprises de la région se signalent au niveau provincial

Les temps ont beau être difficiles, il n'en reste pas moins que des entreprises de la grande région de Québec réussissent à tirer leur épingle du jeu. Et à s'attirer distinctions et mentions d'honneur.

Ainsi, cinq des 12 entrepreneurs québécois récemment honorés par la société RoyNat, lors du Salon de l'épargne-placements de Montréal, oeuvrent dans l'agglomération de la capitale. Et sept entreprises de la région se sont classées parmi les finalistes des Mercuriades annuelles organisées par la Chambre de commerce du Québec.

Dans le premier cas, celui des gens d'affaires choisis par RoyNat, on remarque les noms de Normand Chevrier, de Bastien et Frères de Saint-Emile, de Christiane Germain, restauratrice à Québec, des frères Bertin et Réjean Castonguay, propriétaire de Le bloc vibré Inc., de Marcel Dutil, de Canam-Manac, ainsi que de la famille Mévier, propriétaire des Industries provinciales Ltée, à Saint-Damien.

Ces entrepreneurs d'ici ont donc vu leur nom donné à autant d'allées, au Salon de l'épargne-placements, histoire de donner aux visiteurs autant d'exemples d'entreprises québécoises prospères malgré la conjoncture.

Les Mercuriades de l'année

Pour ce qui est des Mercuriades, elles visent à reconnaître l'excellence des sociétés du Québec, peu importe leur taille ou leur

secteur d'activité. Réparties entre 16 catégories, les finalistes auront la chance d'être proclamées "entreprises de l'année" au cours d'une soirée de gala qui se tiendra cette année le 25 février.

Parmi ces finalistes, on retrouve les maisons suivantes de la région. Les raisons de leur choix suivent.

DAP Electronique, de Québec: une nouvelle entreprise dont "l'expansion rapide et l'innovation" furent remarquables;

Les freins Absco de Québec: son nouveau modèle de frein universel figure parmi les meilleurs produits québécois de 1982;

La laiterie Etchemin de Lac-Etchemin: pour son apport à la qualité de l'environnement, notamment grâce à une politique efficace de recyclage des résidus;

Les textiles Dionne de Sainte-Foy; au chapitre de la qualité de vie de l'entreprise, celle-ci a introduit un concept original de polyvalence des tâches;

La ferme Plein champs de Saint-Anselme: c'est là une société familiale qui a su recourir à des méthodes de production d'avant-garde, dans le secteur de la production primaire;

Le groupe Roche de Sainte-Foy; cette firme d'ingénieurs a diversifié de manière marquée ses services à la clientèle en 1982;

Enfin, Alimentation Roco de Laurier-Station est un exemple d'investissement. Et ce, parce que cette entreprise a eu l'audace d'établir en région rurale un marché d'alimentation de grande surface.

Approvisionnement en gaz naturel

L'université Laval signe un contrat avec Gaz Inter-Cité

par Héliène BARIL

L'université Laval a signé avec Gaz Inter-Cité-Québec une entente d'approvisionnement en gaz naturel qui sera utilisé pour chauffer les édifices du campus.

L'annonce de cette entente doit être faite officiellement aujourd'hui lors d'une conférence de presse convoquée par Gaz Inter-Cité-Québec.

L'université Laval devient donc le premier gros client de Gaz Inter-Cité et sera vraisemblablement un des premiers utilisateurs du gaz naturel qui commencera à être distribué dans la région à l'automne.

Pour l'université, la conversion au gaz naturel représentera une économie annuelle de 10 pour 100, soit quelque \$300,000 sur des coûts de chauffage atteignant actuellement \$3 millions par année.

Le service des terrains et bâtiments de l'université prévoit pouvoir lancer des appels d'offres pour les travaux de conversion d'ici deux à trois mois. Son directeur, M. Gilles Robitaille, a indiqué hier que ces travaux, évalués à \$100,000, seront effectués pendant l'été et devraient être complétés pour la rentrée.

L'université bénéficiera de la subvention fédérale à la conversion, ce qui réduira les déboursés qu'exige la modification du système de chauffage.

A nos portes

Inauguré à Trois-Rivières en décembre, le tronçon principal du gazoduc est maintenant rendu aux portes de Québec. Certaines sections restent à compléter entre Trois-Rivières et Donnacona, et entre Donnacona et Saint-Augustin, mais la firme responsable des travaux, Les Constructions Saint-Laurent, prévoit que tout sera prêt à temps, soit pour le 1er août.

D'ici là, Gaz Inter-Cité doit entreprendre la construction de son "terminus" de Québec. La compagnie a acheté de la Communauté urbaine de Québec deux terrains dans le parc industriel de Saint-Augustin.

Sur ces deux terrains d'une superficie totale de 8,000 mètres carrés sera construit le centre régional de distribution, ce qui représente pour Gaz Inter-Cité un investissement de près de \$1 million.

Du tronçon principal de Trans-Québec & Maritimes, le gaz naturel sera d'abord acheminé à ce

"terminus", où il sera mesuré, décomprimé et rendu odorant, pour que les fuites puissent être décelées.

Ce n'est qu'une fois ces opérations complétées que le gaz naturel pourra finalement être acheminé à travers le réseau de Gaz Inter-Cité à ses clients de la région.

Le tracé de ce réseau n'est pas encore définitif. Tout indique cependant que le gaz naturel sera

disponible à Sainte-Foy d'abord, à cause du contrat déjà signé avec l'université Laval.

Filiale à 51 pour 100 de la Société québécoise d'initiative pétrolière et de la Caisse de dépôt, Gaz Inter-Cité-Québec compte sur 80,000 clients potentiels dans la région de Québec seulement, une clientèle provenant des secteurs industriel, résidentiel et commercial.

carrières et professions

COMPOSEZ 647-3266

OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC SERVICES DU PERSONNEL

URGENT BESOIN SPECIALISTE EN MOYENS ET TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT DESCRIPTION DE LA FONCTION:

Sous l'autorité du principal de l'école, le spécialiste en moyens et techniques d'enseignement a comme fonction de développer, d'organiser, de diriger les activités du centre de documentation. L'emploi est caractérisé par l'animation des élèves et l'assistance aux enseignants en vue de l'utilisation rationnelle des moyens et techniques d'enseignement dans le processus d'apprentissage.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Détenteur d'un diplôme universitaire terminal de 1er cycle avec spécialisation appropriée soit en bibliothéconomie, en sciences de l'éducation avec option en pédagogie ou en audiovisuel ou en technologie de l'enseignement.

- Ceuvrer dans l'enseignement depuis au moins cinq (5) ans.
- Avoir des aptitudes pour l'animation.
- Avoir, de préférence, une connaissance de base sur les exigences d'un centre de documentation.

LIEU DE TRAVAIL:

Une école secondaire sur le territoire de la CECO.

SALAIRE:

Selon l'expérience, le salaire annuel peut varier: à compter de 1983-01-01 jusqu'à 1983-03 entre 17 589\$ et 30 384\$ à compter de 1983-04 entre 20 992\$ et 34 892\$

DURÉE: Fin de l'emploi au 30 juin 1983.

Les personnes intéressées doivent poser leur candidature par écrit en faisant parvenir leur offre de service à l'attention de:

M. Dugré pour les Services du personnel de la CECO
1460, chemin Ste-Foy
Québec G1S 2N9

SUPERVISEUR D'EXPERIENCE DEMANDE(E)

NOUS sommes à la recherche d'une personne capable de diriger 10 boutiques de mode féminine dans la région de Québec.

Le candidat(e) devra posséder les qualifications suivantes: Dynamique, qualités de direction, spécialisé(e) dans l'étalage et surtout être capable de motiver le personnel à la vente, le poste exige 5 ans d'expérience en supervision. Nous offrons d'excellentes conditions salariales, des bonus et de nombreux avantages, tel auto fournie par la compagnie. Pour entrevue veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le vendredi 4 février 1983, à l'attention de:

Mme Martine Boisvert (directeur de ventes)
7101, av. du Parc, ch. 101, Montréal H3N 1X9

Société de construction recherche

pour son chantier à l'étranger

CHEF DE CAMP

Ayant l'expérience dans la direction du personnel et la gestion des opérations pour des bases de 500 à 1.500 travailleurs avec un minimum de 5 ans d'expérience.

COMPTABLE QUALIFIE(E)

En contrôle des coûts de gestion, bilan, paye, avec un minimum de 5 ans d'expérience.

MAGASINIER QUALIFIE(E)

Ayant de bonnes connaissances de la gestion des stocks alimentaires pour base-vie de 2.000 hommes et plus.

Faire parvenir curriculum vitae avec référence au:

Dépt 8278, Le Soleil Ltée
390 St-Vallier est, Québec G1K 7J6

Notre division des produits pharmaceutiques recherche un

Représentant(e) des ventes Québec-Lévis-Beauce

Le titulaire de ce poste sera appelé à solliciter les médecins, les institutions hospitalières et les pharmaciens, et devra résider à Québec.

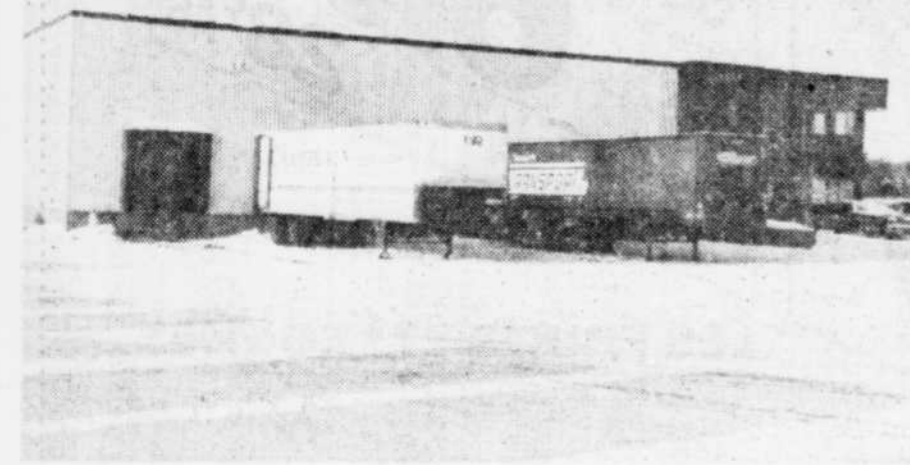
Les candidats considérés démontreront des aptitudes certaines à communiquer avec les professionnels d'expression française. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. La personne retenue détendra un diplôme universitaire ou l'équivalent dans une discipline pertinente. Une expérience, antérieure dans la vente des produits pharmaceutiques ou une feuille de route marquée de succès constituerait un atout certain.

Parmi de nombreux avantages, nous offrons un programme de bonus, une voiture de compagnie ainsi qu'un salaire initial plus que compétitif. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

Patricia Empsall
responsable du recrutement et de la formation
PFIZER CANADA INC.
C.P. 800
Pointe-Claire, Dorval
Québec H9R 4V2



Pas d'agences, s'il-vous-plait.



Entrepôt de la compagnie Grenier Transport, à Sainte-Marie de Beauce.

Grenier Transport, de Sainte-Marie, vendu à un groupe montréalais

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Après 20 ans d'opération, la compagnie Grenier Transport, de Sainte-Marie de Beauce, est passée aux mains des actionnaires du Groupe Robert Transport Inc., dont le siège social se situe à Rougemont, près de Montréal. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

C'est ce qu'a confirmé hier au SOLEIL, M. Gérard Carle, directeur général du Groupe Robert Transport Inc., lors d'une entrevue téléphonique. Il a précisé que l'entreprise Grenier Transport va conserver sa raison sociale et son entité, demeurant une compagnie autonome à l'intérieur du Groupe Robert Transport Inc. M. Gilles Grenier continuera à en assurer la présidence.

Il s'agit d'une seconde transaction pour le Groupe Robert Transport Inc., à Sainte-Marie de Beauce. Il y a un peu plus d'un an, cette compagnie de transport possédant une flotte de camions de 680 unités et procurant

de l'emploi à plus de 400 personnes à travers le Québec, s'était portée acquéreur des actifs de la compagnie Transport Sainte-Marie.

Selon M. Gérard Carle, "le but principal de cette transaction est de rentabiliser les deux entreprises déjà existantes à Sainte-Marie de Beauce". La fusion des opérations permettra le maintien des emplois existants en Beauce au nombre d'une trentaine, ainsi que quelque 60 unités de camionnage.

Egalement, d'ajouter M. Carle, "la fusion de ces deux entreprises de transport va permettre une amélioration des opérations à la clientèle de Sainte-Marie et des municipalités avoisinantes, considérant que le Groupe Robert Transport Inc., a plusieurs points au Québec et en Ontario".

En 1982, le chiffre d'affaires de l'entreprise Grenier Transport a été d'au-delà de \$1 million; ce qui porte à plus de \$20 millions le chiffre d'affaires annuel du Groupe Robert Transport Inc.

Au fil du fisc

A compter de demain jeudi, LE SOLEIL publiera une nouvelle chronique hebdomadaire sous le titre: Au fil du fisc. Confiée à Me Yves Séguin, un avocat doublé d'un fiscaliste, cette chronique entend répondre à vos questions sur toutes les facettes de la fiscalité des particuliers, sur les arcanes de l'impôt, sur la planification fiscale et successorale. A lire demain, dans la section Économie du SOLEIL.

LALIBERTÉ LANCTÔT associé à Coopers & Lybrand



Jean Lanctôt, F.M.A.C., C.A.

Les associés de Laliberté Lanctôt ont le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Jean Lanctôt à titre de président. Monsieur Lanctôt est Fellow de la Société des comptables en management du Canada. Laliberté Lanctôt, autrefois connu sous la raison sociale Laliberté, Lanctôt, Morin & Associés, est un cabinet de comptables agréés qui regroupe les associés québécois du cabinet Coopers & Lybrand, oeuvre au Québec depuis 1910 et offre une gamme complète de services financiers et d'expertise comptable dans les principales villes du Canada et dans 96 pays. Laliberté Lanctôt assure une présence importante dans la capitale du Québec depuis 1922.

NOMINATION A LA BANQUE ROYALE



Charles H. Knight
La Banque Royale du Canada annonce la nomination de Monsieur Charles H. Knight, de Regina, à son conseil d'administration. Monsieur Knight est président et chef de la direction de Denro Holdings Ltd. (ANN.)

Relance Ottawa n'accroîtrait pas son déficit

MONTREAL (PC) — L'économiste Carl Beigie s'est dit convaincu, hier, que le gouvernement fédéral n'augmentera pas son déficit (déjà estimé à \$25 milliards) pour déclencher la relance économique au pays.

S'adressant au congrès de l'Association des producteurs de pâtes et papiers, le directeur de l'Institut de recherche C. D. Howe a affirmé que la récession avait appris une leçon aux gouvernements.

Même le gouvernement du Parti québécois, a-t-il signalé, qui se vantait pourtant de son "préjugé favorable" à l'égard des travailleurs, essaie de freiner les dépenses en réduisant les salaires de ses fonctionnaires.

"Il n'avait pas le choix", a commenté M. Beigie. Quant à Ottawa, a-t-il poursuivi, il a imposé sa limite du six et cinq pour 100 aux augmentations de salaires dans la fonction publique.

Entreprise privée
"La question est maintenant de savoir combien il va falloir de temps au secteur privé pour réaliser que les gouvernements ont changé."

Pour M. Beigie, la direction de l'industrie des pâtes et papiers devrait "durcir sa position" dans ses négociations avec les salariés.

Les conventions collectives de 70,000 travailleurs de la forêt de l'Ouest du pays expirent à l'été.

La société MacMillan Bloedel a prévu, lundi, des pertes de plus de \$60 millions pour 1982.

M. Beigie s'est dit confiant du triomphe "de la raison sur le rêve", afin de redresser l'économie.

VOICI UNE OPPORTUNITÉ SANS PRÉCÉDENT D'ÊTRE VOTRE PATRON:

Être en affaires dans votre région pour un capital minime au Carrefour Beauport est possible.

Nous pouvons vous offrir une possibilité de réaliser un vieux rêve, être votre propre patron. Nous avons la possibilité de vous aider financièrement si vous nous démontrez que vous avez les aptitudes pour bien opérer et gérer les commerces suivants:

Boucherie, pâtisserie, biscuiterie, fromagerie, boulangerie, poissonnerie, comptoir à crème glacée, cordonnerie, service de nettoyage, tabagie.

Si vous avez le goût de réussir et vous assurer un revenu intéressant, veuillez communiquer avec:

Dépt 8276
Le Soleil Ltée
390, St-Vallier est
Québec, Qué.
G1K 7J6

LES PAGES CARRIERES et PROFESSIONS S'EMPLOIENT A VOUS AIDER...

Forget Léger et associés inc.

Conseillers en management

CONTRÔLEUR

Notre client, une importante société d'Etat, cherche présentement à combler un poste de contrôleur pour seconder son directeur des services financiers et administratifs.

Le (la) candidat(e) choisi(e) supervisera la tenue des livres et registres comptables et verra à l'élaboration et l'application des procédures de contrôle interne. Il (elle) s'occupera de la gestion budgétaire ainsi que de la préparation des états financiers et de la production de divers rapports administratifs et financiers.

La personne que nous recherchons est membre d'une association comptable reconnue (C.A., C.G.A. ou R.I.A.) et possède quatre (4) années d'expérience lui permettant aujourd'hui de maîtriser les différentes facettes de sa profession.

Un excellent programme d'avantages sociaux et de conditions de travail est offert. Le lieu de travail est à Québec.

Les personnes intéressées nous feront parvenir leur curriculum vitae avant le 9 février 83 en référant au dossier no. 304-01.

6375, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec)
G1H 3B5 (418) 626-3830

DÉGÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ALLEN, Pamphile BERGERON, Zoé
BERGERON, Berthe BOUFFARD, Henri
BOURRET, Alice CHABOT, Alexandrine
FALARDEAU, Lorenzo FISSET, Conrad
FORTIER, Mabel GAGNON, Georges
GIGUÈRE, René GOSSELIN, Yvonne
GUAY, Lorenzo LABRIE, Roger
LE VALLEE, Georges MOREAU, Joseph-E.
PAQUET, Henri POULIN, Joseph-Olivier
ROUSSEAU, Louis SOUCY, Alice
TOUZEL, Darling
VERREAULT, Lucina
VILLENEUVE, Joseph

ALLEN (Pamphile) — Dans l'avis de décès de M. Pamphile Allen on aurait dû lire M. Jean-Marc Allen au lieu de M. et Mme Jean Marc Allen.

BERGERON (Zoé) — A Valcourt, le 29 janvier 1983, à l'âge de 52 ans, est décédée madame Zoé Bergeron, directrice de projets chez Bombardier Ltée, épouse de dame Denise Soucy et domiciliée au 975 rue J.A. Bombardier, Valcourt. Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Valcourt, le 1er février 1983 à 11 heures. Il

laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Yves, Hélène, Alain et Louis, ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Soucy, ses frères et sœurs, Jeannette, André, Céline et Françoise, ses beaux-frères et belles-sœurs, Maurice Bergeron, Laurent Vézina, Noëlla Marcotte, Ovide Carrier, Jacqueline, Laurette, Gérard, Gilles, Marthe, Henriette, Marcel, Jacques et René Soucy, Édouard Allaire, Maurice Bellefleur, Aline Lemay, Lorraine Lemay, Gilles Côté, Jean Barré, Laure Colette, Colette Routhier et Robert Lapointe. Il a été exposé au Salon Funéraire Fleury — Rue St-Joseph — Valcourt.

Des dons aux soins palliatifs de l'hôpital de Sherbrooke seraient appréciés à la place de fleurs.

BERGERON (Berthe) — A Québec, le 1er février 1983, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Berthe Charest, épouse de feu M. Paul Bergeron. Elle demeurait à Ville Vanier, Québec. La famille recevra les condoléances au funéraire.

Lépine-Cloutier Ltée, 75, boulevard Notre-Dame — Clermont — mercredi de 9h à 22h, jeudi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré jeudi le 3 février à 11h, en l'église St-Félix de Clermont et de là au cimetière de la Malbaie. Elle laisse, ses enfants, genre et belle-fille: Monique (Paul Bergeron), Ruth, André (Dyann Brillant), ses petits-enfants: Christian, Benoît-Alexandre, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Sr Jeanne Charest de Chicoutimi, Julie et Rita Charest de Québec, l'abbé Alfred Bergeron de Clermont, Mme Emile Bergeron, Mme Louise-Philippe Bergeron, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis.

BOUFFARD (Henri) — A l'Hôtel Dieu de Québec, le 1er février, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Henri Bouffard, époux de dame Jacqueline Harpe. Il demeurait au 6 Dauphine, Québec. Les funéraires auront lieu jeudi le 3 février à 15h30. Départ de: Gilbert & Turgeon Ltée 58, Ave Bégin

à 15h15 pour l'église Ste-Jeanne d'Arc et de là au cimetière St-David. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, André (Olivette Cantin), ses petits-enfants Isabelle et Vincent, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Gérard (Madeleine Lapierre), Alexandrine, Armand, Omer (Françoise Langlois), Rita (Philippe Leclerc), plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

BOURRET (Alice Lambert) — A l'Hôtel de l'Enfant-Jésus, le 1er février 1983, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédée dame Alice Lambert, épouse de feu M. Jean Bourret. Elle demeurait au 175 Cremazie ouest, Québec. Les funéraires auront lieu jeudi, 3 février, à 15h. Départ de la résidence funéraire H. Bergeron et Fils Enr. 3839, chemin de Tilly St-Antoine-de-Tilly

à 14h45, pour l'église St-Antoine-de-Tilly, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Georges Germain (Madeleine Bourret), M. et Mme François Bourret (Gemma Bellize), M. et Mme Robert Bourret (Louise Thériault), ses petits-enfants, ses frères, sa sœur, belles-sœurs

M. et Mme Josaphat Lambert, Mme Edmond Taschereau, M. et Mme Lorenzo Lambert, Mme Henri Bourret, plusieurs neveux, nièces. Le salon sera ouvert à partir de mercredi, de 13 à 17h, et de 19 à 22h, jusqu'à l'ouverture du salon à 13h.

CHABOT (Alexandrine Deblois) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 31 janvier 1983, à l'âge de 84 ans, est décédée Alexandrine Deblois, veuve de Honoré Chabot, de St-Gervais. Les funéraires auront lieu jeudi, 3 février, à 14h30. Départ du salon.

Édouard Trahan 30 de la Fabrique à 14h15, pour l'église St-Gervais et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Joseph Chabot (Yvette), M. et Mme Gérard Chabot (Marie-Claire), M. et Mme Raymond Chabot (Jeanne), M. et Mme Alphonse Montminy (Germaine), Sœur Jeanne d'Arc, p.s., M. et Mme Rodrigue Gauthier (Bernadette), son frère Chanoine Alexandre Deblois, beaux-frères, belles-sœurs M. Stanislas Chabot, Mme Alfred Paré (Rosalia), Mme Pierre Chabot (Juliette), ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, cousins, cousines, neveux et nièces.

FALARDEAU (Lorenzo)

Jardin du Repos Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Michel (Bibiane Drouin), Hélène (André l'Abbé), Marcel (Christiane Héon), Carmel (Jocelyn Gauthier), Ronald (Irene Fontaine), Normand, son frère et sa belle-sœur, Roger (Rolande Leclerc), ses sœurs et beaux-frères: Eva (Marcel Lemay), Rita (Lee Lemelin), Béatrice (Gaston Cloutier), Colette (Claude Bernard), autres beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que ses petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

GIGUÈRE (René) — A Québec, le 1er février 1983, à l'âge de 78 ans, est décédé M. René Giguère, époux de dame Lucienne Giguère. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Valier est Québec

Un service sera chanté en présence du défunt vendredi le 4 février, à 10h, en l'église St-Martyrs-Canadiens, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse, outre son épouse, ses fils et ses belles-filles: René (Jim) Thérèse Dorion, Dr Raymond (Lysse Matte), ses petits-enfants: Line (Marcel Rancourt), France, Laurent, Sylvie et Benoît, ses frères et sœurs: Mme Laurence Rondin, Mme Blanche Wallace, M. Gérard Giguère, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de Recherche de l'Hôpital St-François d'Assise, 10 de L'Espinau. Pour renseignements: 842-1078.

FISSET (Conrad) — A St-Ubald Cte-Portneuf, le 31 janvier 1983, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Conrad Fisset, époux de dame Marie-Imelda Trotter. Il demeurait à St-Ubald Cte-Portneuf. Les funéraires auront lieu mercredi le 2 février à 14h. Départ du salon funéraire.

Raymond Paré 138 rue St-Jacques St-Ubald

à 13h45, pour l'église de St-Ubald, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Roger Fisset (Lise Mayrand), M. Régis Fisset (Jeannette Savard), Mme Alain Fisset (Ghislain), Francine (Jacques Lemay), Sylvain Fisset, André Fisset (Caroline Ruel), ses petits-enfants, Benoît, Marie-Anne, Christine, Hugo, David, Geneviève, ses beaux-frères et beaux-sœurs, Mme Lionel Fisset (Judith), M. et Mme Charles-Henri Bédard (Gilberte), Sœur Catherine Tessier, M. et Mme Berchmans Lefebvre (Rolande), M. et Mme Fernand Tessier (Berthe Lamarre). Prière de ne pas envoyer de fleurs, compensez par des dons aux malades du Coeur.

FORTIER (Sœur Mabel) — A la résidence Marg-LeMay, le 1er février 1983, à l'âge de 90 ans, après 71 ans de vie religieuse, est décédée Sœur Mabel Fortier (S.S. Wilbrod), religieuse du Bon-Pasteur de Québec. Elle était native de Boston Mass. USA. Les funéraires auront lieu

jeudi le 3 février, à 14 heures à la chapelle des Religieuses, au 1190 Chemin Ste-Foy, et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Ste-Foy, sous la direction de la maison.

Lépine-Cloutier Ltée Le salon funéraire sera ouvert mercredi de 14 à 16 heures, et de 19 à 22 heures, jeudi à partir de 13 heures, au 1180 Chemin Ste-Foy, Québec. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements 529-3371.

GAGNON (Georges)



A Québec, le 31 janvier 1983, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Georges Gagnon, époux de dame Jacqueline Fiset. Il demeurait au 734, Côte d'Abraham, Québec. Les funéraires auront lieu le 3 février 1983, à 10h. Départ de: Coop. Fun. du Plateau 950, Des Erables

à 9h45 pour l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière.

LABRIE (Roger) — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 1er février 1983, à l'âge de 67 ans et 8 mois, est décédé M. Roger Labrie, fils de feu Gaudias Labrie, veuve dame Elmire Roy. Les funéraires auront lieu jeudi, 3 février, à 11h. Départ du salon.

Édouard Trahan 77, Ave Royale à 10h45 pour l'église St-Charles, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. Dollard Labrie, M. et Mme Maurice Labrie (Gertrude Jacob), M. et Mme Paul-Emile Labrie (Marie Bernard), M. et Mme Donald Labrie (Marie-Thérèse Leblond), Mme Marie-Jeanne Nollet, cousins, cousines, neveux et nièces.

GOSSELIN (Yvonne Breton)



A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 31 janvier 1983, à l'âge de 76 ans, est décédée madame Georges Le Vallée, employé retraité du gouvernement provincial, époux de Yvonne Breton, épouse de feu M. Joseph-Henri Gosselin. Elle demeurait au 57 avenue Marcoux ouest, Beauport. Les funéraires auront lieu jeudi, le 3 février, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire.

Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beauport à 13h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants Claudette (Jean-Marie Dumont), Yvon (Diane Renaud), Jean-Claude (Pâquerette Bolduc), Raynald (Lisette Renaud), ses sœurs Mme Auxillia Gosselin, Mme Albertine Boissonneau, Mme Rose-Anna Hébert, Mlle Thérèse Breton, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Anselme Gosselin, M. et Mme Clovis Gosselin, Mme Jacqueline Labbé, M. et Mme Carmel Labbé, M. et Mme Jean-Charles Gosselin,

M. et Mme Roger Gosselin, M. et Mme Jean-Pierre Gosselin, Mme Madeleine Létourneau, Mme Lellie Gosselin, ses petits-enfants Sylvie, Marc et Julie Dumont, Mélinda et Bruno Gosselin, Frédéric, Annie et Valérie Gosselin, Yannick Gosselin, ainsi que plusieurs neveux et cousins, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures.

GUAY (Lorenzo)



A son domicile, le 31 janvier 1983, est décédé M. Lorenzo Guay, époux de dame Thérèse Dusault. Il demeurait au 4 rue Fraser, Lévis. Les funéraires auront lieu jeudi, le 3 février, à 14h. Départ de: Gilbert & Turgeon Ltée 58, Ave Bégin

Lévis à 13h45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Grégoire Dusault, M. Georges Dussault, M. et Mme David Dussault, M. et Mme Jean-Marie Dusault, M. et Mme Marcel Bouchard (Françoise), M. et Mme Paul-E. Dusault, Mme Marie-Rose Guay, M. et Mme Jean-Paul Beaudoin, Mme Jacqueline Gosselin, M. et Mme Robert Guay, M. et Mme Gilles Guay, M. et Mme André Thérèse, M. et Mme Jean-Paul Champagne, M. et Mme André St-Amand, Mme Cécile Champagne Toupin, M. et Mme Roger Champagne, M. et Mme Marcel Champagne, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert mardi et mercredi, de 14 à 17h et de 19 à 22h. Jeudi, à compter de midi.

LABRIE (Roger) — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 1er février 1983, à l'âge de 67 ans et 8 mois, est décédé M. Roger Labrie, fils de feu Gaudias Labrie, veuve dame Elmire Roy. Les funéraires auront lieu jeudi, 3 février, à 11h. Départ du salon.

Édouard Trahan 77, Ave Royale à 10h45 pour l'église St-Charles, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. Dollard Labrie, M. et Mme Maurice Labrie (Gertrude Jacob), M. et Mme Paul-Emile Labrie (Marie Bernard), M. et Mme Donald Labrie (Marie-Thérèse Leblond), Mme Marie-Jeanne Nollet, cousins, cousines, neveux et nièces.

LE VALLEE (Georges)



A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 31 janvier 1983, à l'âge de 76 ans, est décédée madame Georges Le Vallée, employé retraité du gouvernement provincial, époux de Yvonne Breton, épouse de feu M. Joseph-Henri Gosselin. Elle demeurait au 57 avenue Marcoux ouest, Beauport. Les funéraires auront lieu jeudi, le 3 février, à 14 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée 1290 rue avenue Québec

à 13h45 pour l'église de St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles (rue St-Valier ouest). Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Denys, de Montréal, Hélène Le Vallée Laflamme (son ami Pierre d'Argencourt), Francine (José Blasco), sa sœur, Mme Thérèse Landry, ses beaux-frères, le Père Michel Charrette, et le frère Louis Charrette, marié à Iberville, ses belles-sœurs, Mme Héloïse Boisvert, Mlle Marie-Ange Charette, ses petites-filles Julie et Caroline Laflamme, Stéphanie et Isabelle Blasco.

ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. La dépouille mortelle sera exposée mardi soir à 19h, mercredi le foyer est ouvert de 14h à 17h et 19h à 22h, jeudi, jour des funéraires, le foyer est ouvert à 12h30.

MOREAU (Joseph E.) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 1er février 1983, à l'âge de 81 ans et 5 mois, est décédé M. Joseph E. Moreau, époux de dame Adèle Langelier. Il demeurait à la Villa St-Pascal de Kamouraska. Les funéraires auront lieu vendredi, 4 février, à 15h. Départ du funéraire.

Roland Caron Ltée 550, 10E Rue St-Pascal

à 14h50, pour l'église de St-Pascal, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Georgette (Edmond Rivard), Marie-Paule (Robert Rivard), Robert (Alice Henderson), Bertrand (Lorette Charest), Marcel (Francine Desjardins), Suzanne (Joseph Briand), Madeleine, Yvon, prêtre-vicaire à Ste-Perpette, et à Ste-Félicité, son gendre M. Antoine Morin, ses sœurs Alice, Annette (Charles-Eugène St-Pierre), son frère Napoléon (Julie Leclerc), ses beaux-frères, belles-sœurs Mme Alice Moreau, M. Auguste Briand, M. Auguste Langelier, M. Zéphire Mignault, M. Gérard Langelier, M. Jean-Baptiste Langelier, plusieurs petits-enfants, et arrière-petits-enfants. Pour renseignements 492-3066.

PAQUET (Henri) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 31 janvier 1983, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Henri Paquet, il demeurait au 549 Route 138, St-Augustin. Les funéraires auront lieu jeudi le 3 février à 11h. Départ du foyer funéraire.

Albert Rochette & Fils 354, Route 138 St-Augustin

à 10h50 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son épouse Gabrielle Bouchard, ses enfants, René, Michel, M. et Mme Claude Paquet (Chantal Caron), Suzanne, M. et Mme René Robitaille (Liliane), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, ses petits-enfants Isabelle et Rémy.

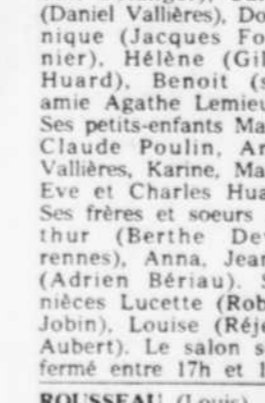
POULIN (Joseph-Olivier)



Au C.H.U.L., le 31 janvier 1983, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Joseph-Olivier Poulin, employé de la Cie Price Ltée, époux de dame Gabrielle Laplante. Il demeurait au 356, Jeanne d'Arc, Québec. Les funéraires auront lieu vendredi le 4 février à 10h. Départ de: Coop. Fun. du Plateau 950, Des Erables Québec

à 9h45, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Denis (Nicole Bélanger), Carole (Daniel Vallières), Dominique (Jacques Fournier), Hélène (Gilles Huard), Benoit (son amie Agathe Lemieux), Ses petits-enfants Marie-Claude Poulin, Anne Vallières, Karine, Marie-Eve et Charles Huard. Ses frères et sœurs: Arthur (Berthe Deva-rennes), Anna, Jeanne (Adrien Bériau). Ses nièces Lucette (Robert Jobin), Louise (Réjean Aubert). Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

ROUSSEAU (Louis)



A Québec, le 31 janvier 1983, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis Rousseau, président fondateur de Louis Rousseau Rembourrage Inc., époux en premières noces de feu dame Ber-

tha Fournier, et en deuxième nocces de Mme Pierrette Hamel. Il demeurait dans la paroisse St-Fidèle. Les funéraires auront lieu jeudi, le 3 février, à 10 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée 1286, 1ère avenue de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles sur la rue St-Valier ouest. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Georges Falardeau (Fernand Rousseau), M. et Mme Robert Rousseau (Anita Drouin), Mme Irène Rousseau, M. et Mme Lawrence Baker (Denyse Rousseau), M. et Mme André Rousseau (Lorette Lavallée), M. et Mme Marcel Rousseau (Colette Bouthuellet), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Joseph Tremblay (Yvonne Rousseau), Mlle Rose Rousseau, M. et Mme Hormidas Rousseau (Emilie Gagnon), M. et Mme Roger Rousseau (Lucille Rochefort), Mme Eugène Fournier (Lawrence Laoureux) de Montréal, Mme J-B Albert (Josephine Fournier), Mme Henri Fortier (Gilberte Hamel), Mme Maurice Moisan (Jacqueline Hamel), M. et Mme Gérard Lévesque (Françoise Hamel), M. et Mme Robert Hamel (Lucie Desroschers), M. et Mme Gilles Bélanger (Marguerite Hamel), M. et Mme Kenneth Gudgeon (Geneviève Hamel), Mme Bernard Poirier (Suzanne Hamel), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le foyer funéraire sera ouvert de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures, et l'avant-midi des funéraires le salon sera ouvert à compter de 8h30.

SOUCY (Alice Bouchard) — A l'Hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup, le 1er février 1983, à l'âge de 83 ans et 10 mois, est décédée dame Alice Bouchard, épouse de feu Alphonse Soucy. Les funéraires auront lieu jeudi, 3 février, à 14h30. Départ de la résidence funéraire.

Gilles Kidd Enr. St-Alexandre

à 14h25, pour l'église de St-Alexandre, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. Georges Soucy, Sœur Marie-Paule Soucy, M. Georges Fréchet époux de feu Laure Soucy, M. Réal Angers époux de feu Françoise Soucy, M. et Mme Maurice Landry (Marcelle), M. et Mme Louise Soucy (Alma Lagrange), M. et Mme Robert Tremblay (Dorothe), M. et Mme Gaston Bertrand (Normande), M. David Soucy, M. et Mme Normand Soucy (Mona Bérubé), M. et Mme Mario Soucy (Nicole Jetté), Mlle Georgette Bouchard, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Salon fermé de 17 à 19h. Ouverture jeudi à 9h.

TOUZEL (Darling) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 31 janvier 1983, est décédé M. Darling TOUZEL, ex-employé de la C.A.T., époux de Angéline Beaulieu. Il demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715, rue St-Valier est Québec

Une messe de funéraires aura lieu vendredi le 4 février 1983, à 15h30 en l'église St-Dominique, 175, Grande-Allée ouest, Québec, G1S 4L8, pour parents seulement. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Me Ginette (Jean-Paul Dutrasac, notaire), Danielle (André Desjardins), Hélène (Eric Zim-merman), sa sœur Mme Barbara Richard de Québec, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Que toute offrande soit faite au Fond de Recherche pour Maladie Pulmonaire. Hôpital du St-Sacrement, 1050, Chemin Ste-Foy. Les cendres seront déposées au columbarium.

Jardin du Repos Pour renseignements: 529-3371.

VERREAULT (Lucina, Sr Marie-Hélène) — A la Maison Provinciale des Sœurs de la Charité de St-Joseph, le 1er février 1983, à l'âge de 89 ans, est décédée Sr Lucina Verreault (Sr Marie-Hélène, c.s.l.). Les funéraires auront lieu jeudi le 3 février à 10h30, à la chapelle de la communauté, 14 St-Louis de France, Lauzon et l'inhumation au cimetière de Bienville sous la direction de

Gilbert & Turgeon Ltée

9, COMMERCIALE Lévis

Elle laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

VILLENEUVE (Joseph)



A Québec, le 1er février 1983, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Villeneuve, ex-chef de la police de la Ville de Silery, époux de dame Anna Wilcocks. Il demeurait au 2015, Lenormand, Silery. La famille recevra les condoléances au funéraire.

Lépine-Cloutier Ltée 975, Marg.-Bourgeois

jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré vendredi le 4 février 1983, à 14h, en l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière St-Michel de Silery. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Rita (Mme Asce Vachon), Harry (Thérèse Allain), Gerald (Marie Hayes Bourassa), ses sœurs, belles-sœurs, beau-frère: Lucienne, Georges, Mme Philippe Lagacé (Rita), Mme Henri Villeneuve (Annonia), M. et Mme Paul Villeneuve, Laura, Mme Arthur Villeneuve (Marie-Anne), Mme Lauréat Villeneuve (Jeanette), M. Roméo Côté, Mlle Catherine Wilcocks, Mme William Homerton (Alice), ainsi que huit petits-enfants, deux arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

DROUIN (Arthur) — Mme Fernande Drouin et la famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Arthur Drouin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funéraires. A tous un cordial merci. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

LEGARE (Rita Daigle) — Samedi le 5 février, à 10 heures, en l'église St-Charles Borromée, Charlesbourg, sera chanté le service anniversaire de dame Rita Daigle, épouse de Jean-Baptiste Légaré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES

En remerciement à la Ste-Vierge pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, Mme Adélaïde A.

GRAND remerciement au Frère André pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, A.V.

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier, C.B.

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, A.D.

O SAINT JUDE, mon très puissant avocat, me voici humblement prosterné à vos pieds pour vous exposer mes besoins spirituels et corporels. Daignez jeter sur moi un de vos regards de bonté. Comme votre cœur est spécialement porté à venir en aide aux âmes affligées, je ne puis douter que vous ne pensiez à moi avec des sentiments d'une miséricordieuse tendresse. Aussi encouragé par les grandes grâces que vous avez coutume d'obtenir aux âmes les plus nécessiteuses, je me présente aux pieds de votre trône de gloire pour vous faire connaître tel et tel besoin que j'éprouve. Ah! daignez vous interposer entre le Seigneur et moi, et obtenez-moi qu'il veuille bien donner à mon pauvre cœur telle ou telle consolation. A raison de votre parenté avec Notre-Seigneur Jésus-Christ et à cause des grands mérites de votre laborieuse apostolat, vous vous trouvez plus près de la source des grâces, et par conséquent, plus capable de me recevoir, pour les distribuer aux malheureux

qui vous invoquent. Aussi est-il inouï que ceux qui sont venus frapper à la porte de votre cœur s'en soient retournés exaucés. Je mets donc en vous une entière confiance, et de votre côté, laissez-vous attendre par ma pénible situation. Consolerez-moi, délivrez-moi de mes peines; afin que, étant plus libre pour servir Dieu et l'aimer en cette vie, je puisse être un jour admis aux joies éternelles de la vie future.

Ainsi soit-il.

J.L.
REMERCIEMENTS à St-Vincent de Paul et au Frère Sauvageau pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier, F.L.

REMERCIEMENTS à St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, M.A.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, D.S.

REMERCIEMENTS à St-Jude pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, F.L.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court

780 FLEURISTES

ALBERT LA HAYE FLEURISTE 295 Boul. L'Ornière, Loretteville 842-0167, 842-6867

COIN JOLI FLEURISTE 407, Boul. L'Ornière, Loretteville 842-3548.

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1961



Coopérative funéraire du Plateau 950, Des Erables 681-2667

687-2626

WINNIPEG (PC)

L'incendie qui a détruit le bureau de la Société franco-manitobaine et causé des dégâts de plus de \$100,000 au cours du week-end serait d'origine criminelle.

Moins de deux jours avant le sinistre, des graffitis anti-français avaient été peints sur l'immeuble de deux étages et la fenêtre de la façade avait été brisée pour la seconde fois en une semaine. "Nous soupçonnons que la cause n'était pas naturelle", a dit hier Réal Sabourin, coordonnateur des programmes de la société.

Les soupçons de M. Sabourin ont été éveillés à la suite d'actes de vandalisme commis vendredi soir. L'inscription "No More French" avait été peinte en rouge sur un mur extérieur de l'immeuble sis au 194 du boulevard Provencher, à Saint-Boniface.

"C'était atterrant", a dit M. Sabourin à propos de l'incendie qui s'était déclaré tôt dimanche matin et avait tenu les pompiers en haleine durant plus de six heures. "Nous voulons préserver notre langue et notre culture de Franco-Manitobains. Nous ne faisons de tort à personne."

Palestine: Moubarak invite le Canada à influencer Israël</